

1 **CE** - Déclaration UE de conformité

Le fabricant : BDR Thermea France S.A.S, 57 rue de la gare 67580 Mertzwiller France,

et son mandataire: BDR Thermea Group B.V. Kanaal Zuid 106, 7332 BD Apeldoorn, Netherlands

Certifient par la présente que les appareils décrits ci-dessous sont conformes aux directives CE afférentes. Toute modification effectuée sur les appareils entraîne l'annulation de la validité de cette déclaration.

Cette déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Type: **Accumulateur d'eau chaude à chauffage indirect**

Marque: **De Dietrich**

Modèles: **BLC 150 EVO, BLC 200 EVO, BLC 300 EVO, BLC 400 EVO, BLC 500 EVO**

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive sur l'Ecoconception 2009/125/EC
- Règlement sur l'Ecoconception 814/2013/UE
- Directive sur l'Etiquetage Energétique 2017/1369/UE
- Règlement sur l'Etiquetage Energétique 812/2013/UE
- Directive Equipement Sous Pression 2014/68/UE (art.4, sub3)
- RoHS II Directive EU 2011/65 et ses amendements associés
- REACH 1907/2006/UE
- Règlement 2025/40/UE relatif aux emballages et aux déchets d'emballages

Normes harmonisées appliquées :

- EN 12897:2016+A1:2020
- DIN 4753-3:2025-12

Signé pour et au nom de BDR Thermea Group B.V. par Thomas Buhl, titulaire de la délégation de pouvoir, à Mertzwiller (France), le: 17/07/2026

